

Extrait de la résolution numéro **21-05-19-28** de la séance ordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue par visioconférence le mercredi 19 mai 2021, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Patrick Bousez, à laquelle sont présents les membres suivants : la mairesse de la municipalité de Coteau-du-Lac, Andrée Brosseau, le maire de la ville d'Hudson, Jamie Nicholls, le maire de la municipalité des Cèdres, Raymond Larouche, la mairesse de la municipalité des Coteaux, Denise Godin-Dostie, le maire de la ville de L'Île-Cadieux, Daniel Martel, le maire de la ville de L'Île-Perrot, Pierre Séguin, la mairesse de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Danie Deschênes, le préfet suppléant et maire de la ville de Pincourt, Yvan Cardinal, le maire de la municipalité de Pointe-des-Cascades, Pierre Lalonde, le maire de la municipalité de Pointe-Fortune, François Bélanger, le représentant de la municipalité de Rivière-Beaudette, Réjean Fournier, le maire de la ville de Rigaud, Hans Gruenwald Jr, le maire de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, Denis Ranger, le maire de la municipalité de Saint-Clet, Daniel Beaupré, le maire de la municipalité de Sainte-Marthe, François Pleau, le maire de la ville de Saint-Lazare, Robert Grimaudo, le maire de la municipalité de Saint-Polycarpe, Jean-Yves Poirier, le maire de la municipalité de Saint-Télesphore, Yvon Bériault, le maire de la municipalité de Saint-Zotique, Yvon Chiasson, le maire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, Michel Bourdeau, la mairesse de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, Julie Lemieux, le maire de la ville de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon et le maire de la municipalité de Vaudreuil-sur-le-Lac, Philip Lapalme.

Sont également présents, messieurs Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, Simon Bellemare, directeur général adjoint et mesdames Élise Phoenix, agente d'intervention aux cours d'eau, Julie Labelle, agente de développement en environnement et Linda Laplante, secrétaire de direction.

RÉSOLUTION DE LA MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY - DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ) DE PROLONGER LA PÉRIODE D'ACCESSIBILITÉ DE LA PISTE CYCLABLE AMÉNAGÉE SUR LE PONT MONSEIGNEUR-LANGLOIS : DÉPÔT ET POSITIONNEMENT

CONSIDÉRANT QUE le MTQ, la MRC de Beauharnois-Salaberry et la MRC de Vaudreuil-Soulanges ont conclu, en date du 23 octobre 2020, une entente de collaboration portant sur l'entretien de ce lien cyclable aménagé sur la route 201 et le pont Monseigneur-Langlois;

CONSIDÉRANT QUE la MRC accuse réception d'une résolution adoptée par le Club cycliste des 3 sommets, le 9 avril 2021, demandant au MTQ de prolonger la période d'ouverture du lien cyclable aménagé sur le pont Monseigneur-Langlois, reliant les villes de Salaberry-de-Valleyfield et de Coteau-du-Lac;

CONSIDÉRANT QUE cette demande vise à harmoniser l'accessibilité de ce tronçon avec les périodes d'ouverture des pistes cyclables régionales situées de part et d'autre de cette infrastructure;

CONSIDÉRANT QUE tel qu'indiqué à l'annexe du *Règlement numéro 306 encadrant la pratique d'activités récréotouristiques dans le Parc régional de Beauharnois-Salaberry*, les pistes cyclables sont accessibles au public pour la période du 15 avril au 15 novembre;

CONSIDÉRANT la demande d'appui de la MRC de Beauharnois-Salaberry par sa résolution numéro 2021-04-104 demandant au ministère des Transports du Québec (MTQ) de prolonger la période d'accessibilité de la piste cyclable aménagée sur le pont Monseigneur-Langlois;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par madame **Andrée Brosseau**, appuyé par monsieur **Yvan Cardinal** et résolu :

d'appuyer la MRC de Beauharnois-Salaberry dans sa demande au MTQ de prolonger la période d'accessibilité de la piste cyclable aménagée sur le pont Monseigneur-Langlois afin qu'elle concorde avec la période d'ouverture du Parc régional de Beauharnois-Salaberry, soit du 15 avril au 15 novembre.

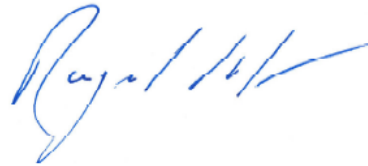
de transmettre une copie de la présente résolution au ministère des Transports du Québec, à madame Marilynne Picard, députée de Soulanges, à la MRC de Beauharnois-Salaberry et aux villes de Salaberry-de-Valleyfield et de Coteau-du-Lac.

Proposition adoptée.

Donné à Vaudreuil-Dorion, le 25 mai 2021.



PATRICK BOUSEZ
Préfet



RAYMOND MALO
Directeur général adjoint et
secrétaire-trésorier adjoint